

Bulletin de Santé du Végétal



Grandes cultures

N° 24 - 27 juillet 2021

BSV
Bretagne

En Bref:

Culture	Observations (cliquer sur l'item pour accéder à la page).	Indicateur de risque	Informations
Maïs	Pyrale		<ul style="list-style-type: none">Baisse des captures. Fin des suivisRisque Faible sur la région. Continuer de surveiller les parcelles.Information sur comment observer la présence de la pyrale en l'absence de piège (Focus sur la pyrale)
	Sésamie		<ul style="list-style-type: none">Pas de nouvelle capture
	Pucerons		<ul style="list-style-type: none">Vérifier la présence des pucerons sur maïs pour anticiper d'éventuels risques sur les céréales d'hiver en culture suivante.
Colza			<ul style="list-style-type: none">Informations sur comment réussir l'implantation de son colza et réduire la pression des ravageurs d'automne - Article de Terres Inovias cliquez ici

Légende :
Risque global très faible
Risque global très fort

MAÏS

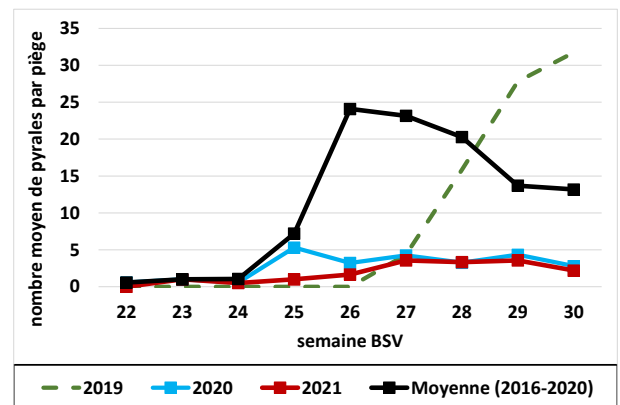
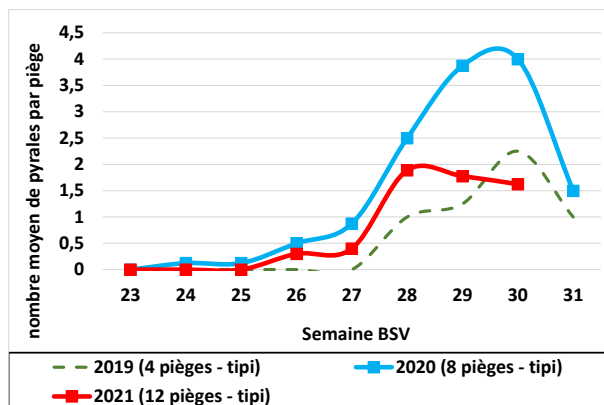
Pyrale : Fin des suivis



Contexte d'observations et suivi des vols pour cette semaine

Cette semaine seuls 6 pièges sur 14 ont capturé des pyrales. Au total, 30 papillons ont été attrapés et l'ont été en Ille-et-Vilaine et dans le sud Morbihan.

D'après les graphiques, les captures semblent stables, cependant cela est dû à une baisse du nombre de piège relevé et/ou ayant capturé des papillons. Par conséquent les chiffres sont à relativiser et globalement les captures sont en baisses pour cette semaine.



Graphique 1 et 2 : dynamique de vol de la pyrale - pièges phéromones à gauche et pièges lumineux à droite.

Analyse de risque et prévisions :

Les données de captures semblent indiquer une diminution de la dynamique de vol. Les températures seront toujours favorables à la pyrale, des captures peuvent encore être faites mais elles devraient être moins importantes.

Le risque passe à **faible** sur la région.

En l'absence de piège dans sa parcelle, il ne faut pas hésiter à aller observer. La détection de la pyrale peut être faite par les dégâts provoqués par sa larve (cf. Focus ci-dessous). Les maïs étant au stade floraison, la période est propice à l'observation des dégâts faites par les larves.

Une parcelle est à risque vis-à-vis de la pyrale si :

- absence de gestion des cannes par le broyage/et enfouissement.
- parcelles à proximité ou en monoculture où l'on a observé l'an dernier des niveaux d'attaques significatifs (casse de tige, symptômes extérieurs de présence).

Focus sur la pyrale :

En l'absence de piège dans la parcelle, la présence de la pyrale peut être détectée par les dégâts que provoque sa larve. Jusqu'à la floraison les symptômes sont :




- Perforations des feuilles symétriques par rapport à la nervure centrale (aspect "coup de fusil" - photo à gauche).
- Sciure à l'aisselle des feuilles, là où la larve pénètre dans la tige (photo du milieu).
- Présence des chenilles (photo à droite).

Plus de détail sur la fiche accident de la pyrale sur le site d'Arvalis - [Fiche accident pyrale \(cliquez-ici\)](#).



Pucerons

Des pucerons peuvent être observés avec la présence d'auxiliaires. Plus globalement, identifier les pucerons sur maïs permettra de mieux anticiper la présence des pucerons sur les céréales en automne qui pour la plupart proviendront du précédent maïs. Ci-dessous une liste et un moyen d'identifier les pucerons majoritairement présents en maïs et en cultures céréalières à l'automne et qui sont responsable de la transmission du virus de la JNO. L'espèce *Rhopalosiphum padi* qui peut former des grosses colonies noires sur maïs est le vecteur le plus important. (Informations complémentaires : sur la fiche [Arvalis](#))

Espèce	Description	Stades et seuils d'interventions
<p><i>Metopolophium dirhodum</i></p> 	<p>Taille 2 mm à 3 mm Couleur vert jaunâtre, vert amande ou rose Ligne verte plus foncé sur le dos Cornicules et pattes non colorées.</p>	<p>Avant 3-4 feuilles : 5 pucerons/pl Entre 4 - 6 : 10 pucerons / pl Entre 6- 8f : 20 à 50 pucerons /pl Après 8 -10 f : 100 pucerons /pl</p>
<p><i>Sitobion avenae</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm à 3 mm Couleur : très variable, de vert jaune à marron très foncé. Cornicules noires et antennes pigmentées très longues (3/4 de la taille).</p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles : 500 pucerons par plante et surveiller la présence de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.</p>
<p><i>Rhopalosiphum padi</i></p> 	<p>Taille souvent inférieure à 2 mm Forme globuleuse, couleur vert foncé. Base des pattes arrière de couleur rougeâtre/rouille. Forme souvent de grosses colonies noires</p>	<p>Arrivé vers 5-6 feuilles mais risque majeur à la sortie de la panicule. Lorsque quelques panicules sont touchées il faut aller observer régulièrement.</p>

Sésamie

Contexte d'observations et suivi des vols pour cette semaine

Cette semaine 2 pièges lumineux et 3 pièges à phéromones ont été relevés. Aucune nouvelle capture n'a été enregistrée

Pour en savoir plus sur ce ravageur, consultez sa fiche sur le site d'Arvalis : [Sésamie cliquez-ici](#)



Analyse de risque et prévisions :

Pas de nouvelle capture cette semaine. Les températures seront toujours favorables à la sésamie.

L'ensemble des observations
contenues dans ce bulletin a été réalisé
par les partenaires suivants :

AGRICULTEURS, AGRIAL, BCEL-OUEST,
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE
BRETAGNE, FREDON BRETAGNE, CETA
35, D2N, EILYPS, EUREDEN, GARUN LA
PAYSANNE, HAUT -BOIS NEGOCE,
INRAE, LYCEE DE BREHOULOU, LE
GOUessant, LEGALL CORRE, TERDICI.

Direction de Publication

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Louis LE ROUX
Animateur inter-filières - Tél : 02 98 88 97 71

Rédigé par :

FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Damien Leclercq
Animateur Grandes Cultures - Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :

Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de
France Ouest, Réseau IMPAACT pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les
crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au
financement du plan Ecophyto.*

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une
tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être
transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture
dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les
agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces
décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs
cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.*